

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu du Conseil Municipal</b> <b>Séance du 29 janvier 2009</b></p>
--

### **1. Entourage de la Place du Jeu de Paume**

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser l'entourage de la place du jeu de Paume par une clôture en panneaux treillis soudés renforcés d'une hauteur de 1.03 m par l'entreprise J-Paysages pour un montant HT de 6 795 €.

### **2. Travaux d'électricité à l'église**

Afin de réduire l'accès au tableau électrique de l'église, le Conseil Municipal décide de faire réaliser le déport des commandes d'éclairage de l'extérieur de la sacristie par l'entreprise EM ELECTRICITE pour un montant de 1 017.58 € HT.

### **3. Achat de matériel**

Le Conseil Municipal décide l'acquisition du matériel suivant:

- Tondeuse à gazon Diesel 24 CV avec ramassage AR inclus
- Souffleuse
- Tondeuse à gazon conducteur marchant

Auprès du garage DELAHAYE pour un montant de 18 658 € HT

### **4. Mise en place du plan de circulation**

Suite à l'étude faite par Monsieur Durussel, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis estimatif pour la réalisation de ce projet:

- panneaux et balises: 1 984.70 € HT
- barrières: 2 880 € HT
- barrières bois: 174.32 € HT

Le marquage au sol n'a pu être chiffré.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de ce matériel et la pose sera réalisée par les employés communaux.

### **5. Point sur le PLU**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la première réunion a eu lieu cette après midi même.

Le planning a pu être établi avec Monsieur Levasseur, notre chargé d'études.

- jusqu'en juillet: phase diagnostic
- à partir de septembre: projet d'aménagement et schéma de potentialité
- début 2010: phase de réglementation avec arrêt du projet en juin ou septembre 2010 suivi de l'enquête publique pour une approbation en conseil municipal vers le début 2011

Monsieur le Maire rappelle que le Porté A Connaissance est à la disposition du public et peut être consulté lors des permanences du secrétariat de la Mairie.

## **6. Participation aux activités du Centre Social de Ressons sur Matz**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement des activités du Centre Social:

- C.L.S.H 4/12 ans: 4 € par demi-journée de présence
- C.L.S.H 4/12 ans à Monchy-Humières: 4 € par demi-journée ou 8 € par journée de présence
- Camps pré-ados et ados: 4 € par demi-journée ou 8 € par journée de présence

## **7. Branchement d'un compteur forain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'alimenter en énergie électrique basse tension une armoire foraine sur la place de la République pour un montant HT de 6 102.43 €. Ces travaux seront réalisés par la SICAE.

## **8. Contrats de location**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de renouveler pour une durée de 3 ans le bail avec Monsieur TREFFORT pour un loyer mensuel de 250 €
- décide de renouveler pour une durée d'une année le bail de la location d'un bâtiment rue Montcornet pour un loyer de 1 640 € annuel.
- décide de louer un bâtiment pour stocker le matériel roulant pour un loyer mensuel de 75 € pour une durée de 1 an.
- autorise Monsieur le Maire à signer les différents contrats de location.

## **8. Questions diverses**

- Réforme des vacances funéraires: Monsieur le Maire fait lecture de la circulaire concernant les vacances funéraires. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer à 20 € le montant de la vacation funéraire.

- Ramassage des encombrants: le Pays des Sources a signalé que les encombrants ne seront pas ramassés lors du 1<sup>er</sup> trimestre et invite les habitants à se rendre dans les déchetteries.

- ADSL Saint Maur: Madame Leclere demande quand l'ADSL sera opérationnel. Le hameau a été programmé en 2<sup>ème</sup> phase. Monsieur Forget demandera à Monsieur Sanguinette plus d'informations.

- Madame Leclere signale que le lampadaire devant chez elle est en panne.